

# CHELSEA EXPRESS

PRINTEMPS/ÉTÉ 2022

## Consultations publiques du plan d'urbanisme révisé

Connaissez-vous  
la trousse  
d'urgence 72h ?

Mise en place de la  
criblure de pierre  
sur la Voie Verte



## Mot du maire

Chers résidents,

Les dernières semaines ont été extrêmement occupées à la Municipalité. En effet, le 21 mai dernier, nous avons été touchés par des orages violents qui ont fait beaucoup de dégâts sur notre territoire et plusieurs d'entre nous ont manqué d'électricité pendant presque 7 jours. Afin de vous prêter main forte, nous avons ouvert un centre de dépannage où vous avez pu obtenir des services de base, tels que prendre une douche, charger vos appareils électroniques, boire un café chaud, grignoter, utiliser le Wifi et plus encore. Je tiens d'ailleurs à souligner le travail exceptionnel de nos employés municipaux, de nos pompiers du Service de sécurité incendie, des employés du Centre Meredith, des membres du conseil et des nombreux bénévoles qui se sont rapidement mobilisés pour vous aider. Je tiens également à remercier les employés des travaux publics qui ont travaillé très fort dans les dernières semaines pour remettre notre municipalité en état. Je retiens de cette épreuve l'énorme solidarité et l'entraide qui règne à Chelsea.

Cela dit, le beau temps est de retour et maintenant bien installé. Ceci nous a permis d'avoir un weekend d'activités haut en couleurs pour le grand retour de Chelsea en Fête après deux ans d'absence. L'été 2022 s'annonce donc dynamique, festif et surtout remplis de projets municipaux passionnants. Notez les 12, 19, 26 juillet et 2 août à votre calendrier puisque les Mardis en musique nous présagent de belles soirées chaudes d'été au son de nos artistes locaux. J'y serai et vous ?

De plus, je vous invite à profiter des belles journées d'été pour parcourir le sentier Voie Verte Chelsea qui sera maintenant plus accessible, entre autres, pour les personnes à mobilité réduite et les jeunes familles grâce à l'application de la criblure de pierre tant attendue de tous. Plusieurs autres sentiers et pistes cyclables sont également accessibles pour favoriser le transport actif que ce soit pour aller faire vos courses, aller manger une crème glacée en famille ou simplement pour une balade à vélo.

Dans un autre ordre d'idée, le conseil municipal continue de travailler sur différents dossiers, dont la révision du plan d'urbanisme. Vous avez été appelés dans les dernières semaines à partager votre vision et vos idées lors de nos quatre consultations publiques. Vous avez d'ailleurs jusqu'au 14 juillet pour soumettre vos commentaires par courriel ([plan@chelsea.ca](mailto:plan@chelsea.ca)) au Service de l'urbanisme. Ceux-ci seront ensuite pris en considération pour la mise à jour finale des règlements.

Finalement, je tiens à vous souhaiter un merveilleux été. Profitez de ce que Chelsea a de mieux à offrir.



**Pierre Guénard**

Maire

[p.guenard@chelsea.ca](mailto:p.guenard@chelsea.ca)

819 827-6217

# QUOI DE NEUF

## Actualités

### Accès à la rivière : report du projet

Bien qu'initialement prévue le 1<sup>er</sup> janvier 2022, l'application de la réglementation sur les quais a été reportée au 1<sup>er</sup> janvier 2023. C'est dans l'objectif d'étudier le règlement en profondeur et de le peaufiner que le conseil municipal a fait le choix de reporter d'un an l'application du règlement.

Suivant le report de la réglementation, le conseil municipal a également reporté le projet d'accès public à la rivière.

[chelsea.ca/quais](https://chelsea.ca/quais)

### Paiement des taxes

Vous n'avez pas encore payé la totalité de vos taxes municipales? Prenez note des prochaines dates pour effectuer vos paiements :

- 1<sup>er</sup> juillet
- 1<sup>er</sup> septembre

Rappel : la période d'annulation des intérêts et pénalités sur les soldes impayés des taxes exigibles s'est terminée le 30 juin 2022. Ainsi, les résidents devront maintenant effectuer leurs paiements aux échéances prévues pour ne pas devoir payer d'intérêts et pénalités sur leur compte de taxes.

[chelsea.ca/taxation](https://chelsea.ca/taxation)

### Recevez-vous les alertes lors d'avis d'ébullition d'eau ?

Plusieurs résidents semblent ne pas recevoir les communications de la Municipalité. Savez-vous qu'une liste de distribution nous permet d'entrer en contact avec les résidents desservis par le réseau d'aqueduc lors de coupures d'eau ou d'avis d'ébullition? Ainsi, nous invitons les résidents qui bénéficient de l'eau de l'aqueduc municipal à s'inscrire à cette liste en communiquant avec la Municipalité par courriel au [info@chelsea.ca](mailto:info@chelsea.ca) ou par téléphone au 819-827-1124. Cela vous permettra de recevoir des notifications en temps utile au cas où il serait nécessaire de faire bouillir l'eau. De plus, l'information est toujours disponible sur le site Web de la Municipalité et sur notre page Facebook.

### La collecte des matières résiduelles passe à l'horaire d'été

Petit rappel amical : chaque printemps, à Chelsea, l'horaire de la collecte des matières résiduelles est légèrement modifié.

Depuis le 1<sup>er</sup> mai, le ramassage des ordures ménagères et du recyclage se fait en alternance une semaine sur deux. Le compost, quant à lui, est ramassé toutes les semaines.

Nous vous invitons à consulter le calendrier des collectes régulièrement afin de mettre les bons bacs en bordure de chemin.

[chelsea.ca/matieres-residuelles](https://chelsea.ca/matieres-residuelles)

### Collecte des résidus domestiques dangereux (RDD) : changement à venir

Ayant subi plusieurs retards dans le passé, la collecte des RDD fait peau neuve. Effectivement, la Municipalité a pris la décision, afin de mieux vous servir, de changer la formule de la collecte. Celle-ci aura lieu le 17 septembre prochain. Restez à l'affût, plus de détails suivront sous peu.

[chelsea.ca/rdd](https://chelsea.ca/rdd)

### Retour du concours de photos!

La Municipalité lance son concours de photo annuel pour votre calendrier municipal gratuit. La thématique de cette année: la biodiversité de Chelsea. Faites preuve de créativité et envoyez-nous vos photos représentant la richesse de la biodiversité de Chelsea. Ce peut être à la fois des photos d'animaux, d'insectes, de champignons, de plantes et d'arbres dans leur milieu naturel, ici, à Chelsea. N'hésitez pas à fouiller dans vos archives! Les photos choisies seront publiées dans le calendrier municipal 2023 distribué à tous les résidents.

Pour être acceptées, les photos doivent respecter les conditions ci-dessous.

- Votre photo doit être en format horizontal (paysage).
- Vos fichiers doivent être au minimum 300 DPI (soit 2396 x 3198 pixels), avoir un poids minimum de 4 MO et être en format JPEG ou PNG.
- Vous devez préciser les crédits photo.
- Vous devez retourner le formulaire d'autorisation dûment rempli.
- Vous devez respecter le thème.

Faites-nous parvenir vos clichés au [communications@chelsea.ca](mailto:communications@chelsea.ca) d'ici le 31 août 2022.

[chelsea.ca/concours](https://chelsea.ca/concours)



# Environnement



## Prochaine collecte de plantes envahissantes et plantes dangereuses



De nombreuses espèces végétales envahissantes peuvent être trouvées à Chelsea. Il est donc important d'en faire la collecte pour éviter certains problèmes qui nuiront à la santé de la biodiversité.

La prochaine collecte de plantes envahissantes et dangereuses aura lieu le 3 août 2022 de 15h à 19h au garage municipal situé au 119, chemin Scott.

Voici la liste des plantes acceptées lors de la collecte :

### PLANTES ENVAHISSANTES

- Cynanche;
- Nerprun;
- Herbe à poux (allergène);
- Renouée japonaise.

### PLANTES DANGEREUSES

- Berce du Caucase;
- Panais sauvage;
- Herbe à puce.

Note importante : Afin d'assurer la sécurité des employés municipaux, veuillez apporter les plantes dangereuses dans des sacs de plastique adéquatement fermés.

La gestion des plantes envahissantes est essentielle pour la protection de nos écosystèmes naturels.

[chelsea.ca/plantes](https://chelsea.ca/plantes)

## Les pesticides à Chelsea, c'est NON !

La Municipalité de Chelsea interdit l'usage des pesticides à des fins esthétiques sur l'ensemble de son territoire. L'utilisation de pesticides est réglementée à Chelsea et permet seulement quelques exceptions qui nécessitent l'obtention d'un permis d'épandage de pesticides.

Savez-vous qu'il existe plusieurs solutions alternatives et pratiques durables pour la gestion des mauvaises herbes ? Visitez notre site Web pour plus d'informations.

[chelsea.ca/pesticides](https://chelsea.ca/pesticides)

## Le programme H2O met à jour ses trousses !

Suivant les recommandations provinciales, le programme H2O met ses trousses d'analyses et sa grille de prix à jour. Dès maintenant, vous pouvez vous procurer à la réception les trousses **1-Bactéries**, **2-Physico-chimique** et **3-Métaux et autres** pour analyser l'eau de votre puits. Veuillez noter qu'à partir du 1er juillet, les trousses Santé et Esthétique ne seront plus acceptées lors de la cueillette d'échantillons d'eau.

Pour consulter la nouvelle liste de prix et pour connaître les différents éléments analysés dans chacune des trousses, rendez-vous sur notre site Web.

[chelsea.ca/h2o](https://chelsea.ca/h2o)

# Urbanisme



## Retour sur les consultations publiques du plan d'urbanisme révisé



Les 18 et 19 mai, 13 et 14 juin dernier ont eu lieu les consultations publiques sur la révision du plan d'urbanisme et ses règlements. Cet exercice a permis d'exposer la vision du conseil municipal en matière d'aménagement, de développement, de protection et de mise en valeur du territoire ainsi que les moyens qu'il entend mettre de l'avant dans les années à venir afin de concrétiser cette vision. Cette démarche de consultation a également permis aux résidents présents de contribuer à ce document de planification et de nous faire part de leurs préoccupations, de leurs besoins et de leurs attentes pour le futur de la Municipalité.

## Vous n'avez pas pu être présent à l'une de nos consultations publiques ?

Nous avons mis à votre disposition l'enregistrement de la présentation du 13 juin sur le site Web de la Municipalité. De plus, l'ensemble des projets de règlements et le dépliant explicatif sont également disponibles pour vous informer sur la refonte en cours. Vous aurez jusqu'au 14 juillet prochain pour nous acheminer vos questions et commentaires en lien avec la refonte des règlements et du plan d'urbanisme pour que ceux-ci soient pris en compte par le conseil municipal lors de leur révision. Envoyez vos commentaires par courriel au [plan@chelsea.ca](mailto:plan@chelsea.ca).

Rappelons que le projet du plan d'urbanisme a été approuvé par le conseil municipal le 28 mars dernier, à la suite des résultats de l'exercice de vision et de vastes consultations publiques échelonnées sur 2 ans. De plus, à pareille date, le conseil a fait l'adoption des projets des nouveaux règlements de construction, permis et certificats, dérogations mineures, du règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI), ainsi que le premier projet des règlements de zonage et de lotissement. Un projet de règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) a également été adopté à la séance du mois de mai.

Le conseil municipal prévoit adopter les versions finales vers la fin de l'été 2022 pour les soumettre cet automne à l'examen de la MRC des Collines-de-l'Outaouais.

Vous êtes invités à rester à l'affût des prochaines étapes de l'approbation du nouveau plan d'urbanisme et des règlements d'urbanisme en visitant le site Web de la Municipalité.

[chelsea.ca/plan](https://chelsea.ca/plan)

# Travaux publics



## Travaux prévus cet été



### REPRISE DES TRAVAUX SUR LE CHEMIN DU LAC MEECH (ENTRE LA PROMENADE ET LE CHEMIN DUNLOP)

Les travaux sur le chemin du Lac Meech n'ont pas été terminés comme prévu en 2021 suite à des situations hors de notre contrôle. Les travaux reprendront donc cet été et comprendront :

- La stabilisation du talus;
- Le déplacement des poteaux d'Hydro-Québec et de Bell;
- La mise en place de la couche d'enrobé bitumineux;
- Et plus.

La fin des travaux est prévue d'ici la fin de l'été 2022.

### REPRISE DES TRAVAUX SUR LE CHEMIN DE LA RIVIÈRE

Le Service des travaux publics et des infrastructures est toujours dans l'attente des certificats d'autorisation du ministère de l'Environnement et de la lutte contre les changements climatiques et du ministère des Pêches et des Océans Canada pour le début de la deuxième phase du projet de réfection du chemin de la Rivière. Ainsi, les travaux devraient débuter lors de l'obtention de ceux-ci et comprendront :

- La réfection complète et partielle de certains tronçons;
- Le réaménagement de l'intersection de la Voie Verte;
- Le remplacement des glissières de sécurité;
- Et plus.

En raison du gel de l'automne, les travaux qui ne seront pas réalisés au cours de l'année 2022 seront reportés à l'été 2023.

### RÉFECTION DU CHEMIN DE LA MINE

À la suite de l'inspection partielle suivant les travaux de réfection du chemin de la Mine, certaines déficiences ont été identifiées. Des travaux sont prévus cet été afin de les corriger. Les travaux comprennent, entre autres, l'amélioration de la largeur des voies.

### REPRISE DES TRAVAUX SUR LES CHEMINS PATRICK, WRIGHT ET DE LA VALLÉE

Les travaux sur les chemins Patrick, Wright et de la Vallée ont repris à la mi-juin. Ceux-ci, entamés à l'été 2021, se poursuivront jusqu'au début du mois de juillet 2022.

Les travaux effectués cet été comprendront :

- La restructuration d'environ 350 mètres de fossé;
- Le remplacement de sept ponceaux;
- La restructuration des accotements;
- Les travaux de stabilisation;
- Et plus.

Les travaux s'échelonnent sur 3 semaines et devraient être complétés vers la mi-juillet.

### ROUTE 105 : PROLONGEMENT DE L'ACCOTEMENT PAVÉ

Les travaux prolongeant l'accotement pavé sur la route 105 entre les chemins Scott et Drakon en direction nord ont été complétés le 26 mai dernier. Ce prolongement permettra des déplacements plus sécuritaires des usagers du transport actif sur la route 105. Restez à l'affût des travaux à venir en consultant la section info-travaux sur notre site Web.

[chelsea.ca/info-travaux](https://chelsea.ca/info-travaux)



## Installation de radars pédagogiques sur le chemin de la Montagne

Le Service des travaux publics et des infrastructures a procédé le 10 mai dernier à l'ajout de deux radars pédagogiques sur le chemin de la Montagne. Le premier est situé à la hauteur du chemin Apollo, en direction ouest, et le second est avant le chemin Susan, en direction est. Ceux-ci permettront d'améliorer la sécurité sur le chemin de la Montagne ayant connu dernièrement des problématiques de vitesse.

## L'économie de l'eau potable, la responsabilité de tous!

En période estivale, il est important pour les usagers du réseau d'aqueduc de respecter la réglementation sur l'utilisation de l'eau potable. Les grandes chaleurs ainsi que l'augmentation de la consommation durant cette période sont de bonnes raisons de faire un usage responsable de cette importante ressource!

- **LE LUNDI :** l'arrosage, le remplissage d'une piscine ou d'un spa et le lavage d'un véhicule ou d'un bâtiment sont interdits en tout temps
- **LES MARDIS, JEUDIS ET SAMEDIS :** l'arrosage de façon mécanique est permis entre 3h et 5h pour les immeubles dont l'adresse se termine par un chiffre pair, lorsqu'il ne pleut pas
- **LES MERCREDIS, VENDREDIS ET DIMANCHES :** l'arrosage de façon mécanique est permis entre 3h et 5h pour les immeubles dont l'adresse se termine par un chiffre impair, lorsqu'il ne pleut pas

# Sécurité incendie

## Avez-vous votre trousse d'urgence 72h ?

La tempête du 21 mai dernier nous a tous rappelé l'importance de se préparer à toute situation d'urgence qui pourrait survenir. En effet, la trousse d'urgence 72h est un bon départ pour vous assurer de subvenir à vos besoins de première nécessité en attendant les secours.



### Quoi inclure dans une trousse d'urgence domestique ?

#### DANS UN SAC OU UN BAC DE PLASTIQUE, RASSEMBLEZ LES ÉLÉMENTS SUIVANTS :

- Eau potable (2L par personne par jour pour 3 jours)
- Nourriture non périssable (provision pour au moins 3 jours)
- Ouvre-boîte manuel
- Radio à piles et piles de rechange
- Trousse de premiers soins
- Bandages adhésifs
- Compresses de gaze stériles
- Ciseaux
- Pince à épiler
- Épingles
- Antiseptiques

- Analgésiques
- Articles pour l'hygiène
- Brosses à dents
- Serviettes
- Savon
- Papier hygiénique
- Sacs à ordures en plastique
- Couvertures
- Argent comptant et monnaie
- Jeu de clés pour la voiture et la maison
- Sifflet
- Chandelles
- Briquet et/ou allumettes
- Couteau de poche multifonctionnel
- Masques antipoussière
- Papiers personnels importants (photocopies)
- Pièces d'identité
- Polices d'assurance
- Ordonnances pour les médicaments et les lunettes
- Plan de sécurité
- Liste des personnes à joindre en cas d'urgence

#### PENSEZ AUSSI À INCLURE LES ARTICLES SUIVANTS :

- Pour votre bébé
  - Lait maternisé
  - Couches jetables
  - Biberons
- Pour vos animaux domestiques
  - Nourriture
  - Médicaments
  - Accessoires

Placez votre trousse d'urgence dans un endroit facilement accessible et vérifiez annuellement son contenu. Remplacez au besoin l'eau ou tout autre article ayant été utilisé.

# Sécurité incendie



## Bon à savoir: les feux d'artifice et les feux à ciel ouvert

Dans l'objectif de débiter la saison estivale du bon pied, le service de sécurité incendie de la Municipalité de Chelsea vous partage des informations importantes à retenir concernant les feux d'artifice et les feux à ciel ouvert. (Règlement 21-RM-05)

### FEUX D'ARTIFICE



À Chelsea ainsi que dans la MRC des Collines-de-l'Outaouais, tous les types de feux d'artifice (incluant feux achetés dans un dépanneur et les lanternes volantes) sont interdits, et ce, à tout moment. Exceptionnellement, il est possible de faire des feux d'artifice en vous procurant un permis et en vous assurant d'obtenir une autorisation officielle du Service de sécurité incendie de Chelsea. Cette autorisation vous sera délivrée suite à la visite et l'inspection du lieu en question.

Pour faire votre demande, visitez-nous en personne au 7 chemin Hôtel-de-ville, faites votre demande par téléphone au (819) 827-6200 ou écrivez-nous au

[incendie@chelsea.ca](mailto:incendie@chelsea.ca)

### FEUX À CIEL OUVERT



Les feux à ciel ouvert, quant à eux, sont permis tant qu'ils n'excèdent pas (1) mètre (39 pouces) de hauteur et de diamètre. Il est tout de même primordial de respecter certaines conditions (article 11.2.C) i. à vi.).

Les feux dans un foyer extérieur muni d'un pare-étincelles (1 cm) sont permis également, mais doivent également respecter certaines conditions (article 11.3).

Il est permis de faire de plus gros feux (1 à 4 mètres maximum), du 1<sup>er</sup> novembre au 30 avril. Assurez-vous d'obtenir au préalable un permis de brûlage du Service de sécurité incendie (article 11.7), sans quoi vous pourriez recevoir une amende.

### QUELS SONT LES BONS MOMENTS POUR FAIRE UN FEU?

À noter : dans l'éventualité où une mesure préventive telle qu'une suspension de permis de brûlage ou une interdiction de faire des feux à ciel ouvert est en vigueur, celle-ci prévaut sur la réglementation en vigueur.

Vous pouvez vous baser sur l'indicateur de la SOPFEU ([www.sopfeu.ca](http://www.sopfeu.ca)) pour analyser le niveau de danger d'incendie. Nous vous présentons quelques astuces pour adapter votre comportement en fonction de chaque niveau.

**BAS** Risque d'incendie de faible intensité à propagation limitée, c'est le bon moment pour allumer votre feu de camp.

**MODÉRÉ** Risque d'incendie de surface se propageant de façon modérée et se contrôlant généralement bien, fait uniquement des feux de petite dimension (1m X 1m maximum).

**ÉLEVÉ** Risque d'incendie de surface d'intensité modérée à vigoureuse qui pose des défis de contrôle lors du combat terrestre, n'allumez pas si la vitesse du vent est supérieure à 20 km/h.

**TRÈS ÉLEVÉ** Risque d'incendie de forte intensité avec allumage partiel ou complet des cimes dont les conditions au front sont au-delà de la capacité des équipes terrestres, faites des feux seulement dans des installations munies d'un pare-étincelles réglementaire, **applicable à Chelsea.**

**EXTRÊME** Risque d'incendie de cimes de forte intensité, qui se propage à grande vitesse et qui peut devenir incontrôlable, évitez de faire des feux.

**À Chelsea : interdiction totale de tous les types de feux, incluant les feux de foyer avec pare-étincelles et les feux d'artifice.**

**Astuce :** téléchargez l'application mobile de la SOPFEU (disponible pour iOS et Android) et enregistrez votre municipalité dans vos favoris pour

être à l'affût des dangers d'incendie dans votre secteur. Tous les citoyens ont le devoir de s'informer avant de faire un feu.

[chelsea.ca/brulage](http://chelsea.ca/brulage)

## Planification des visites de résidences

### PRÉVENTION INCENDIE

Le Service de sécurité incendie désire annoncer aux résidents du quartier #1 et #2, que les pompiers de Chelsea procéderont à des visites résidentielles afin d'informer et de sensibiliser les propriétaires des dispositions prévues au règlement de prévention applicable à Chelsea.

Les visites ont lieu les jours de semaine et de fin de semaine, entre 9h et 20h.

Il est important de prendre note que le règlement municipal stipule que :

- Un minimum d'un avertisseur de fumée à chaque étage est obligatoire ;
- Un minimum d'un avertisseur de monoxyde de carbone homologué doit être installé dans chaque résidence unifamiliale ou dans chaque logement lorsqu'un appareil de combustion est installé à l'intérieur de la résidence ou lorsqu'un garage de stationnement y est incorporé ou contigu et lorsque ce garage fait partie intégrante de la résidence ou du logement ;
- Un extincteur portatif à poudre ABC de 2,2 Kilogrammes (5 lb) est obligatoire ;
- Un dégagement de 1 mètre doit obligatoirement être respecté autour du panneau électrique ;
- Votre numéro civique doit être visible de la voie de circulation ;
- Le ramonage de la cheminée doit être effectué au moins une fois par année.

# Voie Verte Chelsea

## Octroi du contrat pour la mise en place de criblure de pierre sur la VVC



Bonne nouvelle! À la suite des derniers travaux de ponceaux sur le sentier Voie Verte Chelsea, la Municipalité a été en mesure de débiter les travaux de mise en place de criblure de pierre le 6 juin dernier. Ceux-ci ont débuté au nord et se feront tronçon par tronçon sur l'ensemble du sentier. Les travaux devraient être d'une durée approximative de 4 semaines.

Le conseil municipal a tenu lors de la séance du 5 avril à remercier les résidents et l'organisme Les Amis de la Voie Verte pour leur implication dans ce dossier. Avec ces travaux, nous visons à rendre le sentier plus accessible pour tous les utilisateurs, dont les personnes à mobilité réduite.

Dans l'ensemble, nous pensons que ces améliorations permettront à chacun de profiter pleinement du sentier, et ce, en toute sécurité.



## Respectez les autres lors de votre sortie sur la Voie Verte



Consultez le code de conduite complet

[chelsea.ca/voie-verte](https://chelsea.ca/voie-verte)







Loisirs

## LA COOP CHELSEA EST DE RETOUR POUR UNE 18<sup>E</sup> ANNÉE

C'est un départ pour la Coopérative d'initiation à l'entrepreneuriat collectif jeunesse de Chelsea (CIEC). Les jeunes sont maintenant prêts à offrir leurs services à la communauté.

Vous désirez obtenir de l'aide pour vos travaux légers à la maison? Les jeunes de la CIEC sont habileté à effectuer plusieurs travaux tels que de la peinture, du jardinage, de la tonte de gazon, etc. à des prix très abordables.

Contactez-les dès maintenant à [ciec@chelsea.ca](mailto:ciec@chelsea.ca) ou au 819-360-0630.

Rappelons que ce projet formateur leur permet d'acquérir un bagage de connaissance pratique en plus de vivre une expérience concrète de travail, qui sera très utile pour leur future entrée sur le marché du travail. Les jeunes coopérants sont soutenus et accompagnés par des coordonnateurs de groupe et des acteurs de la communauté. C'est aussi une expérience de vie enrichissante et remplie de défis!

[chelsea.ca/cice](http://chelsea.ca/cice)

## MARDIS EN MUSIQUE

L'incontournable à Chelsea, les Mardis en musique proposent des concerts en plein air gratuits et une programmation variée dans plusieurs sites enchanteurs de Chelsea.

Profitez du beau temps et de l'air frais pour découvrir des artistes d'ici dans un de nos nombreux parcs municipaux.

Ajoutez ces dates de spectacle à vos calendriers estivaux et n'oubliez pas votre chaise pour profiter pleinement du spectacle!

En cas de pluie, des directives seront communiquées sur le site Web de la Municipalité.

[chelsea.ca/mardis-musique](http://chelsea.ca/mardis-musique)

### PROGRAMMATION MARDIS EN MUSIQUE



**12**  
JUILLET • 19 h  
Margot Doucet et  
un invité spécial  
Parc de la Ferme Hendrick



**19**  
JUILLET • 19 h  
Allysann Foehring  
Parc Hollow Glen



**26**  
JUILLET • 19 h  
Atémi  
Parc Farm Point



**2**  
AOÛT • 19 h  
Brian Tyler and the Bluestorm  
Centre Meredith

# J'adore lire



Bien informé, mieux vivre.

## BIBLIO-SANTÉ : DU CONTENU ÉDUCATIF À DÉCOUVRIR!

Connaissez-vous Biblio-Santé? Il s'agit d'une série de 15 cahiers thématiques proposant des ressources de qualité en lien avec des sujets touchant la santé. Chaque cahier présente une liste d'organismes, une sélection de sites Web pertinents et des suggestions de lecture et de films. L'information qui s'y trouve a été choisie, analysée et validée par des bibliothécaires diplômés. Recherchez le logo de Biblio-Santé à la bibliothèque de Chelsea!

Voici quelques titres suggérés dans cette catégorie :

### LE CIMETIÈRE DES MOTS DOUX



Exemplaire disponible : **Albums jeunes**  
- Cote : **JA LEG**

Texte : **Agnès Ledig** Illustrateur : **Frédéric Pillot**

Agnès Ledig, avec la sensibilité et l'empathie qui la caractérisent, raconte par la voix d'une petite fille, Annabelle, le parcours de Simon, son amoureux atteint de leucémie, et les émotions qu'elle ressent. Avec des mots simples et justes, Agnès Ledig aborde un sujet très difficile, la mort d'un enfant malade et l'indicible chagrin de son amie.

### L'AMOUR N'A PAS D'ÂGE



Exemplaire disponible : **Bandes dessinées pour adultes** - Cote : **BD LAMBE**

Par **Thibaut Lambert**

Âgée, Colette arrive dans un EHPAD (Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes). Même si elle savait que ça pouvait lui arriver, cette étape de la vie reste difficile. Heureusement, grâce à Jean et à d'autres résidents, non seulement elle va s'amuser, mais elle rencontrera aussi l'amour!

Bonne lecture!

## LISTE DES CAHIERS THÉMATIQUES

- Aînés et vieillissement
- Cancer
- Déficience intellectuelle
- Deuil
- Diabète
- Incapacités physiques
- Maladie d'Alzheimer
- Maladie de parkinson
- Maladie du coeur
- Maladies pulmonaires
- Proches Aidants
- Santé mentale
- Sclérose en plaques et SLA
- Soins de fin de vie
- Troubles du spectre de l'autisme



## CLUB DE LECTURE D'ÉTÉ TD

Le Club de lecture d'été TD est le programme de lecture estivale le plus important au Canada. Ouvert aux francophones et aux anglophones, le Club est destiné aux enfants de tous les âges, peu importe leurs goûts et leurs habiletés.

Inscrivez votre enfant au Club de lecture dès juin pour qu'ils aient la chance de participer aux activités durant l'été!

Surveillez notre site web ou notre page Facebook pour en savoir plus!

# Faites-vous les tests nécessaires pour votre maison ?

Il est recommandé de tester :



la **qualité de l'eau de votre puits** d'une à deux fois par année



le **radon dans l'air** à chaque étage habité de votre maison

Souvent, le radon et les contaminants de l'eau n'ont pas de goût, pas d'odeur, ni de couleur. C'est pour cette raison qu'il est essentiel de faire les tests nécessaires.

Procurez-vous les tests à l'hôtel de ville.



[chelsea.ca/h2o](https://chelsea.ca/h2o)

[chelsea.ca/radon](https://chelsea.ca/radon)

## Conseiller du district 1

Enrico Valente  
[e.valente@chelsea.ca](mailto:e.valente@chelsea.ca)  
613 720-4640

## Conseiller du district 2

Dominic Labrie  
[d.labrie@chelsea.ca](mailto:d.labrie@chelsea.ca)  
819 962-5354

## Conseillère du district 3

Cybèle Wilson  
[c.wilson@chelsea.ca](mailto:c.wilson@chelsea.ca)  
819 664-6947

## Conseiller du district 4

Christopher Blais  
[c.blais@chelsea.ca](mailto:c.blais@chelsea.ca)  
613 808-2078

## Conseillère du district 5

Rita Jain  
[r.jain@chelsea.ca](mailto:r.jain@chelsea.ca)  
819 866-3070

## Conseillère du district 6

Kimberly Chan  
[k.chan@chelsea.ca](mailto:k.chan@chelsea.ca)  
873 354-6742

VOS  
CONSEILLERS

## Municipalité de Chelsea

100, chemin d'Old Chelsea  
Chelsea (Québec) J9B 1C1  
[info@chelsea.ca](mailto:info@chelsea.ca)  
chelsea.ca

## Numéros principaux

Hôtel de ville 819 827-1124  
Travaux publics 819 827-1160  
Travaux publics (urgence hors des heures de bureau) 819 827-9911  
Service incendie (information générale) 819 827-6200

MRC des Collines-de-l'Outaouais  
819 827-0516  
Transcollines 819 456-1114  
Urgence 911  
Service de police 819 459-9911  
CLSC de Chelsea 819 459-1112  
Info Santé 811